

Energie Renouvelables Citoyennes Vologne Moselle

Suite aux 2 réunions d'informations réalisées à Xamontarupt et à Docelles, l'association Energie Renouvelables Citoyennes Vologne Moselle transmet les informations complémentaires suivantes:

- les personnes souhaitant acquérir un ou plusieurs panneaux photovoltaïques peuvent se signaler auprès de l'association
- le but est de grouper la commande pour bénéficier des frais de livraison partagés
- un code de livraison sera transmis
- chacun passe sa commande auprès de SOLARCOOP en précisant le code de livraison
- l'association ERCVM confirmera le lieu et la date de livraison.

Coordonnées:

Association Energie Renouvelables Citoyennes Vologne Moselle
Maison des associations - 5 rue de l'Eglise 88510 ELOYES

mel: centrales.vologne.moselle@free.fr

Contacts 06 14 46 00 78 ou 06 04 15 54 38

SOLARCOOP <https://www.solarcoop.fr/>



Départ en retraite de Christian.
Celui-ci remercie les membres du conseil municipal, ses collègues, ainsi que toutes les Xamontoises et Xamontois, pour les nombreux et chaleureux contacts durant ses 13 années de travail dans le village.



Coline, Justin, Léon, Lucas,
lors de la remise d'un cadeau
avant leur rentrée en 6ème

EDITO

C'est le cirque au village.



Merci à Dany et son équipe pour leur représentation.

Quels habitants se cachent sous cet animal insolite ?

À vous de deviner !

Dans ce numéro

Edito _____ 1

Conseil municipal du 26/06 _____ 2

Informations diverses _____ 3

Dates à retenir

2 juillet à partir de 10h
Fête du moulin

26 juillet à 17h00
Tambouille Festival au Moulin



QRCode pour accéder à la page ILLIWAP de la commune



Mairie de XAMONTARUPT

03.29.33.20.21
commune@xamontarupt.fr

Ouverture du secrétariat le Mercredi et le Jeudi
de 9h00 à 12h00

CONSEIL MUNICIPAL DU 29.06.2023

Excusé : Alain BERNIER

Approbation du précédent compte-rendu

Le conseil municipal APPROUVE le compte-rendu de la réunion précédente



DELIBÉRATIONS

Programme Travaux 2024-2034

Mr le Maire présente un nouveau programme travaux qui consiste à enfouir les réseaux secs en différents points du village.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce nouveau programme de travaux 2024-2034, décomposé ainsi :

Tranche 8 : la Petite Ravane

Tranche 9 : La Ravane

Tranche 10 : la Cordière

Tranche 11 : la Bolle

Tranche 12 : les Haut de Celles

Le SDEV a été sollicité pour estimer la tranche 10 pour des travaux à réaliser en 2025, en coordination avec la protection d'incendie.

Trésorerie

Le conseil municipal autorise le maire à signer une ligne de trésorerie afin de régler la dernière situation des travaux du centre du village.

Réseau ferroviaire

Le conseil municipal soutient la motion en faveur de la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le sud de la France et demande à l'Etat et à la SNCF de :

Tenir les engagements pris le 13 avril dernier

Investir pour un matériel roulant de qualité et assurer le confort des usagers

Garantir la qualité du réseau ferroviaire et agir en faveur de la connexion ferroviaire entre les territoires

Se donner tous les moyens pour arriver dans les meilleurs délais, au retour d'un service ferroviaire équivalent à celui supprimé en 2018

INFORMATIONS DIVERSES

Eau potable

Le syndicat des eaux Faucompière – Tendon-Xamontarupt informe de l'évolution des tarifs :

- Consommation : 1,10 € / m³ (au lieu de 1€)
- Location compteur : 31,90 € (au lieu de 30,90€)
- Charges fixes : 47,10 € (au lieu de 45,90€)

Carte communale

Dans le cadre de la révision de la carte communale, l'architecte des bâtiments de France donne son accord pour l'harmonisation du périmètre des règles soumises aux monuments historiques de France.

Recensement

Le recensement est programmé du 18 janvier 2024 au 17 février 2024 ; Le conseil municipal désigne Stéphanie Renaux, en tant que coordonnatrice.

Lors d'une prochaine réunion, Le conseil municipal désignera l'agent recenseur.

Ecologie

Mr le Maire a assisté au colloque Trame Noire, relatif à la prévention, la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses et demande à chacun de réfléchir aux efforts qui pourraient être mis en place sur la commune. Le conseil municipal émet un avis défavorable en ce qui concerne l'extinction permanente de l'éclairage public.

Maires ruraux de France

Suite à l'assemblée générale de l'association des Maires Ruraux des Vosges, Monsieur le Maire fait un compte-rendu de cette réunion qui a porté sur la violence et l'agressivité envers les élus et les représentants de l'Etat.

Un triste constat ressort : l'augmentation des agressions envers les autorités policières et les gendarmes (+20% en 2ans), les élus locaux (+32% au niveau national), les médecins, les infirmiers.

Il paraît important de rappeler que chacune de ces personnes est au service des autres afin d'assurer la sécurité, la santé et le bon fonctionnement de nos territoires.

Fleurissement

La commission du fleurissement travaille sur l'organisation d'un troc de plantes et de graines. La date retenue serait le 15 octobre.

Les personnes souhaitant intégrer la commission peuvent se faire connaître auprès d'Alain Bernier ou en Mairie.

Fauchage des accotements

Le fauchage des accotements est prévu à partir de la semaine prochaine, suivant les disponibilités de Romain.

Remerciements

Les associations Adavie, l'amicale des Donneurs de Sang et l'Association de Pêche de Docelles/Xamontarupt remercient la commune pour l'attribution des subventions.

Arrêté Préfectoral

L'arrêté préfectoral 230/2023 du 21 juin 2023 portant sur la restriction temporaire des usages de l'eau est affiché au tableau d'affichage et diffusé sur Illiwap. Il est important d'en prendre connaissance, principalement du tableau figurant à l'annexe 3.